

**M. Choquette:** Monsieur le président, je crois que ce moyen-là, les Canadiens français y ont eu recours au delà de leurs forces. Il y a un vieux principe qui parle de la revanche des berceaux. Aujourd'hui, cette revanche des berceaux est impuissante à rivaliser avec le flot constant de l'immigration.

(Traduction)

**L'hon. M. Churchill:** Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration pourrait-il me dire pourquoi ses collègues dépoient tant d'activité aujourd'hui alors qu'ils se tenaient étrangement cois mardi, mercredi et jeudi de cette semaine? Ils ont apparemment organisé le blocage de ces crédits et il ne semble pas jouir de la confiance de son parti.

**Des voix:** Asseyez-vous!

**M. Webster:** Monsieur le président, je tiens à formuler certaines remarques au sujet de l'enseignement dispensé à nos jeunes Indiens. Un fait très remarquable dans l'administration de nos écoles ces dernières années, c'est l'inscription d'enfants d'indigènes dans des écoles non indiennes. L'année dernière, 36 p. 100 des jeunes gens des réserves dont le nombre dépasse 50,000 ont fréquenté ces écoles. Il a donc fallu conclure 157 ententes scolaires conjointes avec les autorités provinciales et municipales, excellent exemple de collaboration fédérale-provinciale en vue d'assurer un important service à la collectivité. Toutefois, je rappellerais au ministre que la Commission Glassco a recommandé que «la rapide intégration scolaire devrait avoir la plus haute priorité». J'espère que les autorités compétentes suivront ce conseil et qu'elles encourageront un plus grand nombre de familles à envoyer leurs enfants dans des écoles qui ne sont pas destinées aux Indiens.

L'an dernier, une délégation de la Colombie-Britannique présentait au gouvernement un mémoire dans lequel on recommandait l'élaboration urgente «d'un programme accéléré de formation professionnelle pour garçons et filles indigènes dans des centres établis sur places dans les districts indiens». Des aménagements de ce genre assureraient une formation aux jeunes et leur permettraient de se préparer à des emplois qui leur sont inaccessibles en ce moment. Cela contribuerait beaucoup à diminuer la discrimination dans le domaine de l'embauche. La construction d'un plus grand nombre d'écoles de formation technique et professionnelle rendrait les choses plus faciles en général.

Il est tragique de voir tant de jeunes Indiens abandonner leurs études au niveau secondaire dans tout le Canada. En 1960, selon des chiffres publiés par le gouvernement, 82 seulement poursuivaient leurs études après

la 12<sup>e</sup> année. L'an dernier 98 Indiens seulement fréquentaient des universités canadiennes.

Il ne faudrait négliger aucun effort pour encourager plus de jeunes Indiens doués à se prévaloir des bourses d'études et autres formes d'aide offertes aujourd'hui. J'espère que le professeur Hawthorne et ses associés effectueront une enquête fouillée pour découvrir les raisons poussant un nombre aussi considérable de jeunes Indiens à abandonner leurs études au niveau secondaire. Le pays a besoin des services d'un plus grand nombre de jeunes Indiens et Indiennes dans l'industrie, les affaires et la fonction publique.

Le ministère mérite des félicitations pour son programme d'instruction des adultes. L'an dernier, 2,061 hommes et femmes se sont inscrits à des cours de toutes sortes et un bon nombre des professeurs avaient été fournis par les services d'extension des universités. C'est là de l'excellent travail en matière de citoyenneté et de formation professionnelle et qui devrait être encouragé par tous les moyens. Toutefois, le programme d'instruction des adultes se trouve entravé par le manque de professeurs indiens. On devrait encourager un plus grand nombre de ces jeunes gens à s'inscrire aux écoles normales. A l'heure actuelle, on compte, dans les écoles indiennes, 1,500 instituteurs dont 200 seulement sont indiens.

Pour conclure, je voudrais souligner la nécessité d'établir un plus grand nombre de centres de loisir ou de centres sociaux dans les régions populeuses du Canada. Onze villes possèdent de ces centres, grâce à l'énergie et à l'esprit d'initiative de groupes régionaux. A Vancouver, on a entrepris d'établir un service de ce genre avec l'appui de citoyens pleins d'initiative et d'Indiens de la localité. Mais des problèmes d'ordre financier se posent.

Sur un budget annuel de \$18,000, la Direction des affaires indiennes ne fournit que \$5,000. Sauf erreur, c'est là le montant maximal que l'on verse à ces centres au Canada. Ces derniers devraient sûrement bénéficier d'une aide plus libérale par l'intermédiaire d'un organisme public quelconque. J'exhorte le ministre à étudier les demandes qui se présenteront à l'avenir avec bienveillance. Le ministère devrait se charger d'une plus grande partie des frais qu'exige le soutien de ces importantes institutions.

**M. Rapp:** Monsieur le président, j'aimerais profiter de cette occasion pour dire quelques mots au sujet du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. Beaucoup de personnes venues d'Europe vivent dans ma région. Bon nombre viennent de pays derrière le rideau de fer. Je reçois beaucoup de lettres de ces gens.